

Consultation publique

Les impacts du projet Royalmount

Montréal, le 13 novembre 2018 – [La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation](#) convie la population à une assemblée publique au sujet des impacts du projet *Royalmount*, un centre commercial de grande superficie incluant des infrastructures d'hébergement touristique et de divertissement, localisé à l'angle des autoroutes 15 et 40, dans le secteur industriel de la Ville de Mont-Royal. En complément à ces différentes composantes, le promoteur projette maintenant l'ajout d'une composante résidentielle, ce qui requerrait une modification du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

Cette consultation sera l'occasion d'informer la population en présentant le résultat des analyses d'impacts du projet, notamment en ce qui a trait à la circulation; à la structure commerciale locale et de l'agglomération de Montréal; aux retombées fiscales municipales et à son insertion urbaine.

Lors de la première séance publique, les personnes présentes pourront poser des questions de clarification, notamment en vue de déposer un mémoire ou de faire part d'une opinion à la Commission ultérieurement.

Date : le mardi 27 novembre 2018
Heure : 19 h
Endroit : Salle du conseil
Hôtel de Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars www.stm.info

Au cours de cette première séance, le promoteur présentera le projet Royalmount, puis le Service de la mise en valeur du territoire présentera le résultat des différentes études d'impacts réalisées sur ce projet. Par la suite, le président de la Commission, M. Richard Ryan, entendra les personnes et organismes qui désirent obtenir des précisions sur le résultat des différentes études d'impacts, notamment dans l'objectif de soumettre un mémoire ou de partager une opinion, et ce, à compter du 19 décembre. Enfin, une période de questions et de commentaires sera également réservée aux commissaires.

Les personnes et organismes qui souhaitent prendre la parole à la période de questions et commentaires du public sont priées de s'inscrire à l'avance auprès du Service du greffe, par téléphone ou par courriel, au coordonnées indiquées ci-dessous. Il sera également possible de le faire sur place selon l'ordre d'arrivée. Les séances publiques seront [webdiffusées](#) sur la page internet du dossier et se dérouleront comme suit :

PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU DOSSIER, PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET DES COMMISSAIRES

MARDI 27 NOVEMBRE 2018, DE 19 H À 22 H

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2018, DE 14 H À 17 H

MERCREDI 9 JANVIER 2019, DE 19 H À 22 H

MERCREDI 16 JANVIER 2019, DE 14 H À 17 H (SI NÉCESSAIRE)

MERCREDI 16 JANVIER 2019, DE 19 H À 22 H (SI NÉCESSAIRE)

JEUDI 17 JANVIER 2019, DE 14 H À 17 H (SI NÉCESSAIRE)

PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

JEUDI 24 JANVIER 2019, À 17 H

Pour déposer un mémoire ou faire part d'une opinion à la Commission, prière d'en informer la Commission, **au plus tard, le vendredi 7 décembre 2018, à 16 h**, en communiquant, par

téléphone ou par courriel, avec le Service du greffe dont les coordonnées figurent ci-dessous. Il est également possible de transmettre une opinion par courriel, sans présentation de mémoire. Pour plus d'information, veuillez consulter la page web du dossier : ville.montreal.qc.ca/commissions.

ACCESSIBILITÉ À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville de Montréal par la porte du côté Est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

- 30 -

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL

